

Impacts politiques de la GBCP

1. Une lecture de la GBCP

2. Le pilotage

3. Une gestion financière en évolution

4. Une opportunité pour avancer

5. Visibilité – qualité de l'information

6. Zone de vigilance

1. Une lecture de la GBCP



Elle est située dans un contexte en forte évolution et apporte des changements attendus.

Modernisation de la dépense publique

- Une mise à jour attendue
- Un certain nombre de réponses

Une inscription dans la continuité, mais pas une révolution

- Continuité sur les grands principes de la gestion financière
- Des clarifications réglementaires
- On peut aller plus loin

Un cadre en constante évolution, touchant à de nombreux aspects techniques

- LOLF, LRU, décret financier des établissements passés aux RCE, GBCP, décret 2014
- Certification des comptes, services facturiers, remise des comptes avancée,...

1. Une lecture de la GBCP (suite)



Se préparer au 1er janvier 2016

- Prise en main du nouveau cadre AE et CP
- Clôture avancée

Profiter du changement

- Avec ou sans GBCP, des changements s'imposent notamment au regard des expériences acquises depuis le passage aux responsabilités et compétences élargies
- Utiliser la clarification comptabilité budgétaire, générale et analytique (usages et attendus)
- Se reposer les questions sur les rôles et compétences attendues des acteurs internes

2. Le pilotage



Des besoins nouveaux depuis le passage aux RCE

- Suivi de l'exécution budgétaire et de trésorerie infra et pluriannuelle
- Pilotage de la trésorerie
- Identification des prises de risques

Des outils à adapter

- Un SI performant et robuste
- Un SI bien configuré

Un pilotage sur la durée

- Engagement pluriannuel
- Des instances d'établissement beaucoup plus affutés
- La soutenabilité dans le cadre pluriannuel et en AE/CP

La pluriannualité dans de nombreux engagements

- Offre de formation, RH
- Équipements

3. Une gestion financière en évolution



Des budgets globaux

Avec le passage aux RCE, les budgets des établissements ont englobé un périmètre plus large avec l'intégration de la masse salariale des personnels titulaires. Les budgets des établissement ont plus que triplé.

- Des contraintes fortes liées aux dépenses de masse salariale
- Des marges de manœuvre à identifier
- Un grain d'analyse très fin (pilotage/arbitrage des priorités/opportunités)

Un nouveau dialogue de gestion

Dialogue de gestion avec les composantes à réaffirmer, notamment sur les BPI

Un socle de base intangible

- Séparation ordonnateur/comptable
- Unité de caisse et de trésorerie
- Paiement après le service fait
- L'annualité budgétaire
- Nombreuses contraintes réglementaires...

4. Une opportunité pour l'amélioration



Ne pas avancer a minima

Les universités doivent saisir cette opportunité pour améliorer leur gestion financière, en introduisant au besoin des dispositifs nouveaux :

- Services facturiers
- Calendrier budgétaire à modifier

Les universités sont maintenant préparées

Le passage aux RCE est « digéré » - les établissements sont prêts à aller plus loin

Systématiser le contrôle de gestion

- Une analyse des risques à la hauteur des enjeux
- Des techniques de contrôle

5. Visibilité – qualité de l'information



Besoin de qualité dans l'information

Le pilotage passe par l'acquisition d'indicateurs qui doivent être fiables. Pour ce faire

- Définition des procédures dans le respect de la réglementation
- Assurer du contrôle a posteriori
- Former les personnels (exploitation des données)

Des données dans la durée

Analyse indispensable de l'évolution

Du contrôle

- Pour assurer la qualité de l'information
- Pour fiabiliser les analyses

Un SI robuste

- Un SI adapté à la nouvelle réglementation
- Un SI au service du pilotage et de la gestion

La comptabilité analytique

Un outil indispensable

UNIVERSITÉ DE RENNES

6. Zone de vigilance

Le système d'information

Plus que jamais, le système d'information est une pièce maîtresse qui doit permettre la modernisation de la gestion financière.

- Nécessaire adaptation à la nouvelle gestion en AE et CP
- Inscription de la pluriannualité dans le SI pour les contrats de recherche, les engagements pluriannuels

Formation des acteurs

- Une réglementation qui va changer et impacter les services, notamment les services centraux
- La comptabilité budgétaire partagée par l'ordonnateur et l'agent comptable (travail commun DAF – AC)
- Des compétences nouvelles à professionnaliser

L'accompagnement au changement

- Engagement des politiques
- Pour aller vers du mieux

Une évolution qui doit réussir